

Sainte-Croix à la croisée...



La Commune de Sainte-Croix est l'une des 33 Communes membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.

ALMAYRAC • BLAYE-LES-MINES • CAGNAC-LES-MINES • CARMAUX • COMBEFA • CRESPIN • JOUQUEVIEL • LABASTIDE-GABAUSSE • LAPARROUQUIAL • LE GARRIC • LE SÉGUR • MAILHOC • MILHAVET • MIRANDOL-BOURGNOUNAC • MONESTIÉS • MONTAURIOL • MONTIRAT • MOULARÈS • PAMPELONNE • ROSIÈRES • SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX • SAINT-CHRISTOPHE • SAINT-JEAN-DE-MARCEL • SAINTE-CROIX • SAINTE-GEMME • SALLES • TAÏX • TANUS • TRÉBAN • TRÉVIEN • VALDÉRIÈS • VILLENEUVE-SUR-VÈRE • VIRAC

NUMÉROS UTILES

UFCV Accueil de loisirs (3-12 ans) et actions ados (11-17 ans)
ouvert les mercredis et les vacances scolaires

05 63 56 26 64 ou 06 38 58 06 01

ASSISTANTE SOCIALE 05 63 77 31 00

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

Castelnau de Levis : **06 47 06 42 18**

CENTRE DE PROTECTION ET MATERNELLE ET INFANTILE DE

CARMAUX (PMI) 05 63 80 22 30

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) :

RV au **05 63 43 18 60**

REFUGE FOURRIÈRE ANIMALE : 05 63 36 51 92

SPA Puech de Barret route de Valdériès 81450 Le Garric

Radio Cagnac 96 MHz et 93.4 MHz - **05 63 56 23 23**

radio.cagnac@orange.fr

ENEDIS dépannage : 0 972 675 081

SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau

Potable du Gaillacois : 05 63 41 74 08

CORRESPONDANT Le Tarn Libre Daniel FRANCISCO 05 63 53 27 80

CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Tarn -

conciliateur de justice). Maison des services publics de Cantepau

05 63 77 83 90. Tribunal de Grande Instance d'Albi **05 63 49 26 99**

CENTRE SOCIAL DU SEGALA TARNAIS

05 63 56 55 88 Chemin de Musac, 81350 VALDERIES

POINT RELAIS EMPLOI FORMATION (PREF)

Permanence à la mairie de Cagnac-Les-Mines **05 63 53 73 00**

2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 14 h à 17 h

4^{ème} mardi du mois de 14 h à 16 h

"L'ESCAMBIAR, LE CAFÉ DE VOS ÉCHANGES"

Association des centres sociaux du Ségala Tarnais au

05 63 56 55 88

ANAH (Agence Nationale Pour l'Amélioration de l'Habitat)

05 63 47 30 46

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

05 63 36 15 03

COLLECTE DES DÉCHETS 05 63 80 50 40

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

05 63 60 16 70

ESPACE INFO ENERGIE 05 63 60 16 80

URGENCES : LES NUMÉROS NATIONAUX

18 : Pompiers -- 15 : SAMU -- 17 : Police

05 63 56 48 70 : Gendarmerie de Cagnac

112 : Appel d'urgence européen

114 : Services aux malentendants

115 : Accueil sans Abri — **119 :** Allo Enfance maltraitée

116 000 : Enfants disparus

0800 840 800 : Sida info service

39 66 : Allo docteur

05 63 49 48 00 : Femmes maltraitées

SAINTE-CROIX
Et si on commençait l'année ensemble !

SOIREE
JEUX DE CARTES

Belote, Rami, Tarot.....
Et autres jeux que vous nous ferez découvrir !

Vendredi 9 février 2018

Salle des fêtes de Sainte Croix

20h à 21h : auberge espagnole, apportez un plat, une boisson à partager

21h à 23h : apportez vos cartes, la partie débute !

Un espace jeux pour les enfants sera animé par l'Association des Centres sociaux du Ségala Tarnais

Soirée organisée par les habitants-es

PACS (PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ)

Depuis le 1^{er} novembre 2017, la gestion des PACS n'est plus assurée par les greffes des tribunaux d'instance (Loi de modernisation de la justice). Désormais les personnes qui veulent conclure un PACS doivent faire enregistrer la déclaration conjointe auprès de la mairie de leur résidence commune.

Cependant, tous les dossiers de PACS enregistrés avant le 1^{er} novembre 2017 au greffe du tribunal d'instance d'Albi ont été transférés à la Mairie d'Albi qui sera seule compétente pour les modifications et dissolutions de ces PACS.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 7 mars 2017, les Cartes Nationales d'Identité ne sont plus délivrées dans les communes de domicile si elles ne sont pas équipées de dispositifs numériques de recueil des demandes (c'est le cas pour Sainte-Croix).

Il faut désormais se tourner, comme pour les passeports, vers les mairies équipées du matériel adéquat : Albi, Brassac, Carmaux, Castres, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Graulhet, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Puylaurens, Réalmont, Saint-Juéry, Saint-Sulpice La Pointe, Vabre et Valence d'Albigeois. Attention, certaines mairies ne reçoivent que sur rendez-vous.

Les imprimés de demande restent disponibles à la mairie de Sainte-Croix. Une possibilité de pré-demande en ligne a été instaurée dans le département. Vous pouvez y accéder sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Rappel : les cartes nationales d'identité des personnes majeures délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont désormais valables 15 ans. Toutefois, il est possible de les renouveler avant leur expiration si et seulement si vous devez faire un déplacement à l'étranger que vous pouvez justifier (document de l'agence de voyage, billet d'avion, réservation...).

LE MOT DU MAIRE

Qu'est-ce qu'un village où il fait bon vivre ?

C'est un village disposant d'un environnement naturel de qualité, ouvert et relié au monde, qui permet à ses habitants de bien grandir, de s'épanouir –dans le travail et la vie personnelle- et de bien vieillir.

Cela sous-entend de disposer dans un environnement plus ou moins proche d'équipements indispensables qui dépendent de la Commune, de l'Intercommunalité, du Département, de la Région ou de l'État.

Vouloir améliorer aujourd'hui la qualité de vie à Sainte-Croix, c'est d'abord améliorer la desserte internet, très insuffisante sur une partie de la commune. La communauté de communes et le département s'associent pour déployer la fibre. Dès 2018, la zone artisanale des Pessageries sera desservie, cela sera précieux pour nos entreprises. En cette période de vœux je forme celui de voir le reste du territoire de Sainte-Croix équipé dans les meilleurs délais. Je porterai encore cette attente auprès de nos partenaires.

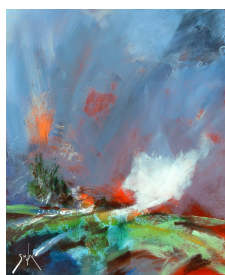
Mais au-delà des équipements, la qualité de vie est d'abord histoire de lien social, d'engagement citoyen, de dynamisme associatif ... Un groupe de saint-cruciens s'est réuni, accompagné par le centre social du Ségala tarnais, pour faire émerger des projets. Déjà un groupe d'amateurs de pétanque s'est réuni pendant quelques soirées d'été et un groupe de jardiniers s'est constitué pour développer les jardins familiaux à proximité du lotissement. D'autres envies ont été exprimées et n'ont pas encore trouvé le porteur de l'action : activités sportives, partage de petit matériel ou de coups de main ... Certains sont prêts à s'engager pour la mise en valeur de notre église à l'architecture si particulière ...

Le conseil municipal sera bien sûr là pour aider –dans la mesure de ses moyens- mais rien ne sera possible sans l'imagination, le dynamisme, les compétences et l'engagement des habitants.

L'animation par le centre social se poursuit en 2018 ... Apportez vos idées. REJOIGNEZ-NOUS !

Des bénévoles sont déjà tous les jours actifs dans les associations de la commune. Grâce à eux Sainte-Croix est déjà un village où il fait très bon vivre. Rencontrez-les ... Ils vous diront que le bénévolat c'est d'abord du plaisir et peut-être aurez-vous envie de les rejoindre !

Bonne année 2018 à tous ! Très sincèrement,
Jean-Marc Balaran



En page de couverture

Titre : "N° 1680-Dédicace du ciel"

Technique : acrylique et huile sur toile

Format : 100 x 81 cm

Date de réalisation : 2016

Auteur : Bernard SUDRE

SAINTE-CROIX

à la croisée...



SOMMAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES

- P2 Numéros utiles - Soirée Jeux - PACS - Carte d'identité
- P3 Le mot du maire - Cartel toile Bernard SUDRE - Infos Mairie
- P4 Finances communales
- P5 Lotissement
- P6 Les règles d'urbanisme
- P7 Le CAUE - Travaux - Site internet
- P8 Tarifs location salle d'activités - Elections

VIE SCOLAIRE ET ENFANCE

- P9 Ecole - APE
- P10 SMRP - Centre de Loisirs
- P11 La Crèche à petits pas - Nouveau bâtiment en 2019

INTERCOMMUNALITE

- P12 La Communauté de Communes Carmausin-Ségala
- P13 Le Pôle Territorial Albigeois-Bastides

VIE SOCIALE

- P14 Vie d'Eglise - Partageons nos lectures

VIE ASSOCIATIVE

- P15 ADMR - Centre Social du Ségala Tarnais
- P16 Association d'Eau et d'Ocre - Association des Chasseurs
- P17 Travail de réflexion avec le Centre Social - Jardins
- P18 P19 Expressions Saint-Cruciennes

PATRIMOINE

- P20 Aspects de l'histoire médiévale de Sainte Croix



INFOS MAIRIE

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi Mardi Jeudi de 14 h à 18 h 30

Tél : 05 63 56 82 90 - Fax : 09 70 62 75 85

Mail : mairiedesaintecroix.tarn@orange.fr

Site internet : <http://www.sainte-croix-tarn.fr/>

Sainte Croix... à la croisée - Bulletin d'information municipale
Directeur de la Publication : Jean-Marc Balaran - Rédaction : conseil municipal - Maquette Composition : Nathalie Cadars, service communication 3CS - Photos : école et Associations de Sainte-Croix, SMRP et APE, Mairie, Crèche "A petits pas", ADMR, centre social du Ségala, 3CS.
Imprimerie : SIEP France - Terssac - Tirage 250 ex - Janvier 2018

LES FINANCES COMMUNALES EN 2017

Pour disposer d'une vue globale des finances de la Commune, nous devons examiner le budget général et les deux budgets annexes (assainissement et lotissement). (1)

Le Budget général :

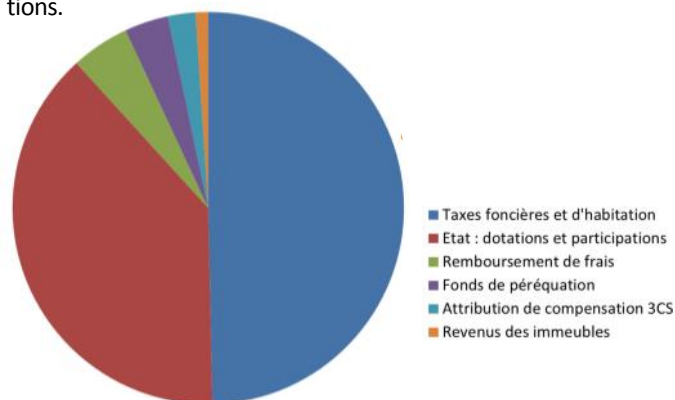
La section de fonctionnement devrait dégager un excédent de l'ordre de 51 000 €.

Cet excédent, d'année en année, procure à la Commune la part d'autofinancement nécessaire à la réalisation des équipements.

Les **recettes de fonctionnement** sont, par anticipation, estimées à 196 200 €.

Total des recettes de fonctionnement	196 200	100 %
Taxes foncières et d'habitation	95 900	49 %
Etat : dotations et participations	77 500	40 %
Remboursement de frais	9 400	5 %
Fonds de péréquation	7 000	4 %
Attribution de compensation 3CS	4 400	2 %
Revenus des immeubles	2 000	1 %

L'essentiel des **recettes** est constitué par les taxes locales (49 %) et par les dotations et participations de l'Etat (40 %). Il convient de rappeler que la principale, la dotation globale de fonctionnement (DGF) est en diminution depuis plusieurs années au titre de la « contribution au redressement des finances publiques ». Elle est passée de 47 600 € en 2013 à 38 800 € en 2017. Elle représente la moitié de l'ensemble des dotations et participations.



Les **dépenses de fonctionnement** sont estimées à 144 800 €.

Total des dépenses de fonctionnement	144 800	100 %
Personnel (salaires + charges)	42 200	29 %
Dépenses liées à la scolarité	42 000	29 %
Indemnisation des élus	11 000	8 %
Intérêts des emprunts	7 100	5 %
Subventions aux associations	2 600	2 %
Énergie - électricité	6 300	4 %
Autres charges à caractère général	33 600	23 %

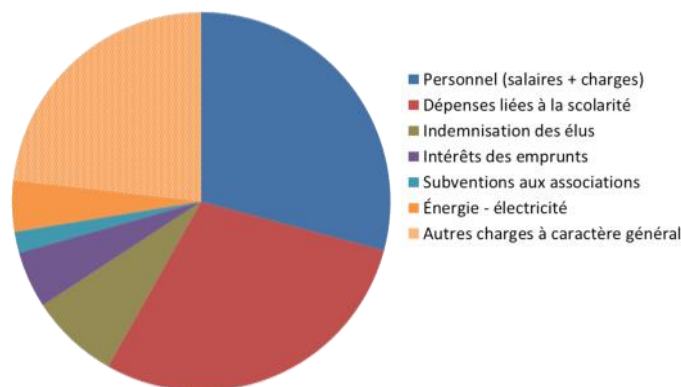
Les deux premiers postes de **dépenses** sont les salaires et charges sociales du personnel (29 %) et les charges liées à la scolarité, avec la contribution au regroupement pédagogique intercommunal, le SMRP (25 %) et les transports scolaires (4 %)

L'indemnisation des élus (Maire et adjoints) fait l'objet d'une dotation spécifique de l'Etat pour 27 % de la dépense.

Quant à la charge d'électricité, de même que l'eau et le téléphone, elle fait l'objet d'un remboursement du SMRP pour la part qui concerne l'école.

Dans « Autres charges à caractère général » sont regroupées des dépenses telles que le faucardage, l'eau, les primes d'assurance, les frais de télécommunications, les honoraires, les frais de fêtes

et cérémonies, les fournitures de petit équipement, les achats de prestations de services, les frais d'affranchissement, le carburant, l'entretien des véhicules,...



Dans la section d'investissement du budget général :

Les **dépenses** sont estimées à 212 800 €.

Les remboursements d'emprunts en constituent la part essentielle (152 300 €). Au titre de ces remboursements figurent deux prêts-relais remboursés à terme en une seule échéance. L'un, pour 61 000 €, était destiné à l'attente du règlement de la compensation de TVA par les finances publiques, l'autre, pour 67 000 €, à combler le besoin de trésorerie, dans l'attente de l'attribution des subventions liées à l'aménagement des espaces publics.

Les travaux de remise en état de la voirie sont le second poste (37 900 €) ; différents travaux sur les bâtiments communaux venant en troisième position (16 000 €).

Les **recettes** de l'exercice sont estimées à 56 200 €.

Elles sont constituées par des subventions de l'Etat, de la Région et du Département (22 100 € au total en 2017), par la perception de la taxe d'aménagement sur les constructions nouvelles (18 000€) et par l'attribution de compensation de la TVA sur des dépenses antérieures (16 000 €).

Le surcroît de dépenses par rapport aux recettes, constaté sur l'exercice 2017, sera couvert, pour l'essentiel, par les excédents cumulés des exercices antérieurs et, pour le solde, par l'affectation partielle de l'excédent de fonctionnement.

Budget du lotissement :

Le **résultat global annuel** (fonctionnement + Investissement) s'établit à 140 000 €.

Il est constitué, en recettes, par 173 900 € de ventes de terrains et, en dépenses, par 15 000 € de frais liés à la vente et par 19 000 € de charges d'emprunts.

Ce résultat excédentaire viendra en compensation de l'avance de financement supportée par le budget général de la Commune.

Budget de l'assainissement :

Le **résultat global annuel** (fonctionnement + Investissement) est déficitaire de 4 600 €.

Ce déficit sera couvert par les excédents cumulés des exercices antérieurs (18 658 €).

En conclusion

L'année 2017, pour les finances de notre commune, marque une forme de retour au « régime de croisière », après plusieurs exercices impactés par la prise en compte d'investissements d'envergure. Ces opérations ont pu prendre appui sur de solides bases de financement constituées au fil des années ; ceci à la modeste mesure de la collectivité de Sainte-Croix.

(1) Les indications données dans l'article reposent, sur des évaluations établies quelques semaines avant la clôture des comptes, en fin d'année. Ces chiffres pourraient donc varier, mais marginalement.

LOTISSEMENT : VENTE DES TERRAINS, OÙ EN EST-ON ?



Les ventes s'effectuent selon les prévisions du conseil municipal, au rythme de 3 terrains vendus par an minimum. La reprise de la construction dans l'ensemble de notre département a bénéficié au démarrage des ventes depuis 2016. Le fait que certains terrains soient maintenant aptes à recevoir un plain-pied correspond davantage aux besoins du marché. Cela a permis d'enclencher les premières ventes accompagnées d'une offre promotionnelle sur le prix des terrains. La vente de 6 terrains a permis le redressement de la trésorerie communale (Voir l'article sur les finances 2017).

Notre lotissement est vivant et du coup beaucoup plus attractif aujourd'hui !

La construction des logements sociaux est pour le moment en attente. La décision de l'Etat de demander aux bailleurs sociaux d'assumer une part de la baisse des APL questionne les projets de Tarn Habitat. Les arbitrages seront rendus après le 9 janvier. Le conseil municipal souhaite vivement que la décision prise soit celle d'une reprise rapide du projet qui est un élément essentiel à l'extension du village.

EXTENSION DURABLE DU VILLAGE DE SAINTE-CROIX

N° du LOT	Surface en m ²	Prix TTC au 1er janvier 2018	Observations: sur l'ensemble des lots, clôtures et haies plantées: valeur 1700 € TTC / lot. INCLUS DANS LE PRIX
1	373	22 800,00 €	
2	344	21 675,00 €	
3	326	21 675,00 €	 VENDU
4	352	25 800,00 €	 VENDU
5	300	24 350,00 €	 VENDU
6	366	45 125,00 €	y compris garage: valeur 20000 € TTC et clôtures pierre de pays: valeur 5700 € TTC
7	340	38 550,00 €	y compris garage sur lot 21 (47 m ²) valeur garage: 15000 € TTC et clôtures pierre de pays: valeur 7000 € TTC
8	378	22 425,00 €	y compris stationnement lot 22 (30m ²) et clôtures pierre de pays: valeur 2000 € TTC
9	314	22 425,00 €	y compris clôtures pierre de pays: valeur 3300 € TTC
10	366	29 550,00 €	
11	414	29 550,00 €	
12	391	28 800,00 €	
13	423	29 800,00 €	
14	384	28 800,00 €	 Réservé
15	500	33 950,00 €	 VENDU
16	441	29 000,00 €	
17	449	29 000,00 €	
18	494	32 450,00 €	 Réservé



RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME



Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 12 m de hauteur et 5m² au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes (hauteur inférieure à 12 m),
- les travaux de ravalement .

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants sans modification de l'aspect extérieur,
- construction ou modification de clôture,
- portail,
- les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine.

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce -ou vice-versa, bâtiment agricole en habitation)
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.



Modification du code de l'urbanisme

Le décret n° 2011- 1771 du 5 décembre 2011 relatif aux formalités à accomplir pour les travaux sur constructions existantes a été publié au journal officiel le 7 décembre 2011. Il est entré en vigueur le 1er janvier 2012. Celui-ci a principalement pour effet de simplifier les procédures actuelles en relevant le seuil de la déclaration préalable de 20 m² à 40 m² uniquement pour les projets d'extensions des constructions existantes situées dans les zones U des communes couvertes par un plan local d'urbanisme (ce qui est le cas de Ste-Croix). Toutefois, par exception à la règle précitée, les projets d'extension dont la surface totale (existante + extension) dépasse 150 m² de surface de plancher restent soumis à permis de construire, et sont soumis au recours obligatoire à un architecte.

Dans tous les autres cas, et en dehors des zones U, le champ d'application général du permis de construire et de la déclaration préalable est maintenu. Par conséquent, dès lors qu'un projet de construction excède 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, une demande de permis de construire devra être déposée.

Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480- 5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur. De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire.



AYEZ LE BON RÉFLEXE :

En cas de projet d'amélioration de votre maison, consultez la mairie, prenez connaissance du PLU et de la charte architecturale !

CAUE DU TARN CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Des conseils gratuits pour vous aider dans votre projet de construction, réhabilitation ou extension.

Un regard en amont du projet

Vous avez un projet et souhaitez avoir un regard extérieur, professionnel, gratuit et indépendant. Contactez les conseillers (architectes, paysagistes, conseillers énergie) du CAUE, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn, organisme investi d'une mission de service public.

Un échange d'une heure, à proximité de chez vous

Pour vous aider à vous projeter, à réfléchir à votre projet avant de prendre une décision, à confronter vos idées avec notre approche, prenez-rdv pour une heure d'échange avec un conseiller. Préparez votre rendez-vous en apportant des plans, des photos, des croquis ... et tout autre élément (cadastre, règlement du PLU...) nécessaire à la compréhension du projet. Profitez aussi de notre espace documentation et de notre site internet, riche en fiches pratiques et exemples de réalisation/ www.caue-mp.fr

Permanence sur RDV Thématique architecture/paysage -CAUE

Prendre rendez-vous avec un conseiller : **05 63 60 16 70**
Thèmes abordés : implantation, volumes, aménagement, relations à l'extérieur, ...

Permanences à Albi tous les matins, délocalisées à Castres, Gaillac, Graulhet, Réalmont, St-Sulpice

Permanence téléphonique Thématique énergie Espace-Info Energie - EIE du Tarn

Contacteur un conseiller énergie : 05 63 60 16 80
Par tél., tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h
Thèmes abordés : isolation, ventilation, mode de chauffage, aides financières, ...

L'intervention de nos conseillers exclut toute mission de maîtrise d'œuvre, ils ne peuvent à ce titre réaliser vos plans ou effectuer une expertise technique.



1, rue de Jarlard, Albi -05 63 60 16 70
caue-81@caue-mp.fr - www.caue-mp.fr



TRAVAUX

- Mise en place des plaques de rues et des numéros de maisons : **5 630 € TTC**
- Travaux de terrassement pour éclairage de l'école : **3 430 € TTC**
- 1^{ère} tranche des travaux au clocher : **12 630 €**



Travaux en cours
2^{ème} tranche 1er trimestre 2018 :
11 817 € HT

- Remise en état de l'espace propreté : **3 430 €**
- Travaux de voirie (route du Pouzarel et chemin de La Crouzatié) : **13 030 €**
- Acquisition et mise en service d'un logiciel de gestion de l'état civil : **738 € TTC**
- Réfection de voirie réalisée par la Communauté de Communes Carmausin Ségala pour **76 700 €** sur la route du Bouïs
- Des limitations de vitesses ont été mises en place : 70 km/h sur la route de Corde-Albi au niveau de la Croix Blanche ; 50 km/h sur la route des Crêtes



LE SITE INTERNET : UN BON RÉFLEXE !

Les informations de la commune et les informations utiles sont mises à jour régulièrement sur le site internet de la commune. N'hésitez pas à vous connecter pour avoir des renseignements techniques (charte, PLU...), des contacts locaux (entreprises, gîtes...), les liens vers les démarches en ligne auprès des administrations, les dates des événements culturels et communaux, les horaires des bus du Tarn...

Entrez l'adresse suivante :
[http://sainte-croix.reseaudespetitescommunes.fr/ !](http://sainte-croix.reseaudespetitescommunes.fr/)



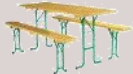
TARIFS DE LOCATION SALLE D'ACTIVITÉS - MOBILIER

Conformément aux délibérations du 5 décembre 2003 et du 30 juin 2015.

- Conditions générales :
- ❖ Chèques à libeller à l'ordre de « Trésor Public » - Mairie de Sainte-Croix
 - ❖ Dépôt de caution
 - ❖ Cas particulier d'utilisation scolaire : usager prioritaire, location gratuite, pas de caution.

En week-end ou jour férié Prise de possession la veille à 18 h, restitution le lendemain à 12 h ou le surlendemain si le lendemain est un dimanche ou un jour férié	CAUTION	TARIF ÉTÉ 16 mai - 15 octobre	TARIF HIVER 16 octobre-15 mai
Associations intervenant sur la commune	500 €	GRATUIT	GRATUIT
Particuliers ou entreprises domiciliés sur la commune	500 €	80 €	100 €
Associations n'intervenant pas sur la commune	500 €	250 €	270 €
Particuliers ou entreprises domiciliés hors de la commune	500 €	250 €	270 €

En journée hors week-end et jours fériés	CAUTION	TARIF ÉTÉ 16 mai - 15 octobre	TARIF HIVER 16 octobre - 15 mai
Associations intervenant sur la commune	500 €	GRATUIT	GRATUIT
Particuliers ou entreprises domiciliés sur la commune	500 €	40 €	60 €
Associations n'intervenant pas sur la commune	500 €	100 €	120 €
Particuliers ou entreprises domiciliés hors de la commune	500 €	100 €	120 €

 Location du mobilier (tables et bancs pliants)	CAUTION	TARIF
Particuliers ou entreprises domiciliés sur la commune, Associations intervenant sur la commune, Communes voisines ou membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala	100 €/table 50 €/banc	GRATUIT
Particuliers ou entreprises domiciliés hors de la commune, Associations n'intervenant pas sur la commune	100 €/table 50 €/banc	5 €/table 2,5 €/banc

ÉLECTIONS

Elections présidentielles
des 23 avril et 7 mai 2017

Résultats du premier tour



M. Dupont-Aignan Nicolas	8,7%
Mme Le Pen Marine	16,4%
M. Macron Emmanuel	29,7%
M. Hamon Benoît	6,8%
Mme Arthaud Nathalie	0
M. Poutou Philippe	0,7%
M. Cheminade Jacques	0
M. Lassalle Jean	1,9%
M. Mélenchon Jean-Luc	21,3%
M. Asselineau François	0
M. Fillon François	12,5%

A l'occasion du 2nd tour de la présidentielle de 2017, **Emmanuel Macron**, candidat de « En marche ! » a récolté **72,50 %** des suffrages et **Marine Le Pen** du « Front National » a réuni **27,50 %** des voix.

Elections législatives des 11 et 18 juin 2017

Résultats du premier tour

M. Domenech Thomas	15,6%
M. Pons Thierry	0
M. Gimenez Sastre Boris	0
Mme Fita Claire	18,18%
Mme Lenie Marina	0
Mme Verdier-Jouclas Marie-Christine	36,8%
M. Berenguer Jean-Pierre	0
M. Thibaut Pascal	3,5%
Mme Albarao Doriane	12,6%
Mme Berlic Gisèle	1,5%
M Pragnère Pascal	2%
M. Audouy Patrick	0
M. Touzani Rachid	0
M. Lefetey Ben	1%
M. Grandin Pascal	6%

Lors du second tour des élections législatives de 2017, **Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS** (candidate La République En marche !) a récolté **69,06 %** des suffrages. **Doriane ALBARAO** (Front National) a obtenu **30,94 %** des votes.

L'ÉCOLE



La rentrée 2016 avait été marquée par l'entrée dans les murs d'une école plus spacieuse que les enfants et les adultes apprécient particulièrement.

Au cours de l'année scolaire passée, le travail autour de l'œuvre d'Igor Stravinsky « L'oiseau de feu » s'est terminé en mars par un concert pédagogique à la Halle aux Grains de Toulouse, un grand moment d'écoute et d'apprentissage dans un cadre exceptionnel.

Pour l'année scolaire 2017/2018, notre RPI compte 105 élèves, dont 36 à Sainte-Croix, de la Grande Section au CE1.



Suite au départ de Géraldine Camut, Mathieu Paquier a été nommé en tant qu'enseignant de la classe de CE1.



Le projet de l'année 2017-2018 est axé sur l'alimentation et le jardin.

Ainsi, fin novembre, les élèves des deux classes ont appris à faire du pain, grâce à l'intervention de



Florence Fraysse. Ils ont réellement mis « la main à la pâte » ! Forts de cette expérience d'apprentis boulangers, ils ont ensuite visité la boulangerie de Benoît Fraysse à Villeneuve.

Le travail sur l'alimentation se poursuivra avec l'intervention d'un cuisinier et d'une diététicienne, et une classe transplantée de trois jours sur le thème « alimentation et cuisine » en mai à Berlats (dans les Monts de Lacaune).

Au printemps, les deux classes investiront les jardins partagés du village, où une parcelle est réservée à l'école...

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES



L'association des Parents d'élèves des écoles de notre regroupement a été créée dans les années 1970 par M. Sourzac, alors instituteur de l'école de Villeneuve sur Vère. Cette association a pour vocation de compléter les financements que peuvent avoir les écoles par le biais des coopératives scolaires ou encore des dotations faites par le RPI ; mais aussi de permettre un principe de gratuité sur la plupart des sorties scolaires.

Pour l'année 2016-2017, l'APE a renouvelé son engagement à hauteur de 6 000€ pour les 3 écoles : sorties, voyages de fin d'année pour l'école de Villeneuve ; budget garderie, cadeaux de Noël pour Ste Croix ; petit matériel pédagogique en lien avec les projets de l'année pour Bernac.

Le budget est fort et se veut ambitieux afin de mener un partenariat avec la structure du RPI.

Rappelons que ce budget est permis grâce aux manifestations réalisées durant l'année : vide grenier (1 500 € de bénéfices pour l'édition 2017, loto : 3 800 € pour le loto 2016 et 3 900 € pour le dernier loto, vente de chocolats entre 300 et 400 €).



Nous allons maintenir aussi pour la quatrième année consécutive le carnaval des enfants en février qui devient un rendez-vous incontournable ainsi que le traditionnel spectacle de fin d'année qui est clôturé par un pique-nique tiré du sac.

Chacune de ces manifestations est organisée sur chacun des villages du RPI (Sainte Croix, Castanet, Villeneuve sur Vère et Bernac), afin de contribuer à faire vivre chaque école.

Cette année, nous avons innové et proposé pour la première fois en partenariat avec l'association d'escrime de Gaillac une activité sportive ouverte à tous les enfants du RPI et des communes. Cette activité est proposée le mercredi aux enfants dans la salle JL De Corail de Villeneuve sur Vère (16h45-18h), grâce à l'accord de la mairie de Villeneuve sur Vère.



L'APE est ravie de pouvoir proposer une nouvelle activité sportive au sein de nos villages pour permettre à chacun de profiter d'un sport.

D'autres partenariats pourraient s'ouvrir sur prise de contacts (musique, activités artistiques, sports...), pour cela contactez-nous si vous avez un projet à destination d'un public d'enfants.

Nous continuons toujours à recruter des parents motivés pour continuer ces actions auprès de nos écoles!

Si vous souhaitez apporter votre soutien contactez les membres de l'association :

**Présidente: Magali Cantaloube, Trésorière: Séverine Lo
Secrétaire: Coralie Poux
ape.rpi81@laposte.net ou larrode1983@hotmail.com**

SMRP : QUELQUES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES !

En cette rentrée 2017, le gouvernement avait redonné le choix aux communes de maintenir le rythme des 4 jours et demi ou de revenir à la semaine à 4 jours. Devant les diverses conséquences d'un tel choix, les élus du SMRP ont préféré se laisser un temps de réflexion et ont reconduit l'organisation précédente.

Rien n'ayant profondément changé, le SMRP est reparti avec les mêmes effectifs, tout au moins en nombre. Car, notamment pour l'école de Villeneuve sur Vère, certaines personnes ont été amenées à être remplacées. Mme Élodie Valignat a pris le poste de Mme Myriam Rolland partie dans le Nord et suite à l'accident de trajet de Mme Maria Alcaïde, Mme Julie Taillade a intégré l'équipe.

Coté enseignant, les écoles de Sainte Croix et de Villeneuve, on respectivement accueilli deux Saint Cruciens, M. Mathieu Paquier et Mme Sabine Pujade.

Concernant les activités périscolaires, il a été proposé aux enfants les ateliers suivants :



École de Bernac :

Peinture, travaux manuels, parcours de motricité, confection de gâteaux, lecture, contes, chant ...

École de Ste Croix :

Badminton, culture occitane, danse de salon, arts plastiques, zumba, pâtisserie ainsi que diverses activités sportives et culturelles.



École de Villeneuve sur Vère :

BMX, tennis, escrime, badminton, basket, origami, arts plastiques, chant, atelier philo, théâtre d'ombres.

Enfin, pour ce qui est des investissements, le SMRP a continué son programme d'équipement numérique. Après l'école de Ste Croix, c'est maintenant l'école de Villeneuve qui est équipée d'ordinateurs portables. Ces équipements ont été en partie financés par des subventions de l'État et par une participation de l'APE à qui nous réitérons nos remerciements.



CENTRE DE LOISIRS DE CAGNAC LES MINES

Projet éducatif

L'éducation de l'enfant concourt à son processus de développement global. Elle est le fruit de la conjonction de trois types d'acteurs que sont : la famille, le système scolaire, le « tiers-éducatif », notamment au travers des organisations locales telles que les associations sportives, culturelles, sociales... ainsi que toutes les formes d'Accueils Collectifs de Mineurs à Caractère Educatif et spécialement les accueils de loisirs implantés localement.

Les évolutions de la structure familiale et des modes de vie, du travail, rendent plus que jamais indispensables ces lieux d'accueil et de loisirs pour les enfants hors du temps scolaire, en particulier pour ceux qui ne s'inscrivent pas dans la pratique d'une activité sportive ou culturelle spécifique.

En se plaçant du point de vue de l'enfant, afin de lui permettre une structuration efficace, évolutive en fonction de son âge, il est indispensable que les trois types d'acteurs se rejoignent en une nécessaire cohérence éducative. Ainsi, les partenariats entre les personnels des accueils et les autres acteurs concernés (les parents, les écoles, les élus municipaux, ...) favorisent cette cohérence pédagogique et l'accès à la citoyenneté.

ACCUEIL DE LOISIRS DE CAGNAC LES MINES						
Tarifs						
Accueil de loisirs 3-11 ans						
Tarifs ¹	QF > 1100	901 < QF < 1100	701 < QF < 900	500 < QF < 700	QF < 500	MSA ²
Vacances scolaires						
Journée (repas compris)	12,00 €	10,20 €	8,65 €	7,00 €	5,00 €	12,00 €
1/2 Journée avec repas	9,00 €	7,95 €	7,05 €	6,25 €	4,50 €	9,00 €
1/2 Journée sans repas	7,00 €	5,95 €	5,05 €	4,25 €	2,50 €	7,00 €
Semaine (5 journées consécutives avec repas)	55,00 €	46,00 €	38,00 €	30,00 €	22,00 €	55,00 €
Mercredis						
Avec repas et transport compris	11,00 €	9,95 €	9,05 €	8,25 €	6,50 €	11,00 €
Sans repas	7,00 €	5,95 €	5,05 €	4,25 €	2,50 €	7,00 €
Mini-camps						
Tarif maximum à la journée*	40,00 €	34,00 €	28,00 €	22,00 €	15,00 €	40,00 €

¹ Pour bénéficier des tarifs dégressifs, vous devez présenter votre N° CAF, puis application par l'Ufcv du QF indiqué sur CAFPRO.
² Pour la MSA, déductions possibles sur présentation de votre Pass MSA 2016. Calcul réduction avec valeur Pass Évasion connue jusqu'au 30/06/2016.

* Prix maximum à la journée : suivant les projets d'animation, destinations et financements externes, les tarifs pourront être adaptés et revus globalement à la baisse. Les frais d'animation, d'alimentation, de transport et d'hébergement sont inclus dans le tarif



LABEL PARENTAL POUR LA CRÈCHE "A PETITS PAS" !

Cette année encore l'équipe de la crèche a mis à disposition des tout petits son savoir-faire et savoir être pour accueillir les enfants et les familles dans les meilleures conditions possibles et faire en sorte que l'enfant s'épanouisse sereinement.

Au programme de multiples activités variées utilisant tous les supports possibles et inimaginables : peinture sous toutes ses formes, collage, journées à thème (pirate, kermesse...), ateliers sensoriels, parcours de motricité, yoga, histoires, relaxation, « excursions natures » et observation des insectes, sortie à la ferme, poneys...



Les parents, très présents dans le quotidien de la crèche et dans le partenariat et/ ou à l'initiative de projets associatifs semblent satisfaits de cette entente puisque c'est une centaine de parents et enfants qui se sont retrouvés à l'occasion de la fête de la citrouille organisée pour les enfants (actuels et anciens) ayant fréquenté la structure.

La 1^{ère} randonnée organisée par l'association fut un véritable succès auquel vous pourrez (re)participer en 2018 puisque l'évènement sera reconduit, guettez l'info !!

Cette identité parentale forte, ces valeurs de collaboration avec les familles a été reconnu par l'attribution d'un label parental remis par l'ACEPP, organisme national engagé pour la reconnaissance du parent comme 1^{er} éducateur de l'enfant et qui promeut des valeurs de coresponsabilité et met l'enfant au cœur des projets lui garantissant un accueil de qualité.

Ce label est le fruit d'un travail avec les familles et s'inscrit dans une dynamique de progression et de qualité et donne une couleur particulière à la crèche de Villeneuve.

L'année 2018 verra la construction d'un nouveau bâtiment et un agrément d'accueil de 16 places afin de pouvoir mieux satisfaire vos demandes !

UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR 2019

La Communauté de Communes Carmausin-Ségala construit une nouvelle crèche à Villeneuve sur Vère : ouverture prévue printemps 2019.



Architecte Paul Etienne Guillermin



VOUS ÊTES AIDANT-E ?

Pour vous qui accompagnez au quotidien, un proche en situation de dépendance

En partenariat avec le Collectif de soutien aux Aidants en Carmausin-Ségala, la 3CS a édité un guide des aidants. Consulter le Guide de l'Aidant en Carmausin-Ségala - 2017/2018 sur le site internet de la Communauté de Communes : www.carmausin-segala.fr



Pour vous qui accompagnez au quotidien un proche en situation de dépendance.

LE GUIDE DES AIDANTS EN CARMAUSIN-SÉGALA



Vous pouvez également vous le procurer auprès de votre Mairie ou des professionnels de santé du territoire.

Economie, Petite enfance / Enfance / Jeunesse, Culture, Tourisme & Loisirs, Politique Sociale, Environnement, Aménagement...

La Communauté de Communes Carmausin-Ségala développe des services au quotidien sur tout le territoire. Retrouvez désormais toutes les informations sur le nouveau site internet : www.carmausin-segala.fr



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un outil de proximité au service des entreprises, des commerces, des professions libérales et des communes

Le service de Développement Économique de la Communauté de Communes vous accompagne :

- ⊕ **Mise en relation** avec l'ensemble des acteurs sociaux économiques (CCI, Chambre de Métiers, Département, Région...)
- ⊕ **Accompagnement et conseil** sur l'échelon territorial à tous stades d'évolution de l'entreprise
- ⊕ **Offre foncière** pour de la construction de bâtiments d'activités
- ⊕ **Offre locative** à usage artisanal

De 1 500 m² à 10 000 m²
à moins de 5 minutes d'Albi,
30 minutes de Rodez et
60 minutes de Toulouse
de 10 à 16 € le m²

Trois zones d'activités avec des terrains viabilisés pour de la construction à destination des entreprises



Communauté de Communes Carmausin-Ségala
Développement Économique

Mathilde BRIAND : 06 85 11 01 08 - economie@3c-s.fr
2 rue du Gaz 81400 Carmaux - www.carmausin-segala.fr

LE PÔLE TERRITORIAL LANCE LE DÉFI ALIMENTATION LOCALE !



Vous souhaitez cuisiner plus de produits locaux mais vous ne savez pas où les trouver ou comment les cuisiner... le défi alimentation locale est fait pour vous !

Tout un programme gratuit de novembre à juin : des ateliers de cuisine, des visites de fermes ou d'artisans et de nombreuses astuces !

Venez rejoindre l'un des quatre défis sur le territoire : Centre Tarn, le Cordais, le Carmausin ou sur les Monts d'Alban Villefrancois ! Le programme des ateliers est disponible sur www.pays-albigeois-bastides.fr.

INSCRIVEZ-VOUS VITE AUPRÈS DE LA STRUCTURE RELAIS DE VOTRE TERRITOIRE.

Pour le Carmausin-Ségala :
Céline DURAND / Centre Social de Carmaux
05.63.36.39.39
referentfamillecscarmaux@gmail.com

Helene BRUNIQUEL / Association des centres sociaux du Ségala Tarnais 05.63.56.55.88
n.bleck@cs-segalatarnais.org

ECOUTES CITOYENNES POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Dans le cadre de la préparation du nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial mutualisé avec les cinq Communautés de Communes, il

est prévu de consulter et de mobiliser la population autour de ce projet, avec l'appui du Conseil de Développement.

A côté des études qui permettront d'établir le diagnostic et de définir une stratégie partagée, une équipe d'une vingtaine de personnes, dument formées avec l'appui de l'UNADEL, ira à la rencontre des habitants pour mieux comprendre où ils en sont sur les questions de climat et d'énergie, recueillir des idées pour agir et ainsi pouvoir s'impliquer dans cette démarche, pour nourrir le PCAET.

Si vous voulez participer ou témoigner :
nous contacter au 05 63 36 87 01

IMAGES DU PAYS

Nous avons lancé début 2017 une enquête, avec le concours de l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi. Vous avez été exactement 286, en ligne et sur le terrain, à répondre à nos questions et 25 personnes ont participé à différentes réunions pour mieux cerner leur appréhension du territoire vécu. Malgré des inquiétudes sur les difficultés d'accessibilité, l'enclavement numérique et la disparition de certains services (santé notamment), notre territoire est décrit comme agréable, où le calme et la nature sont plébiscités, un territoire attractif, malgré un tissu économique fragile, où il fait bon vivre ... !

Le Conseil de Développement doit se saisir de ces questions pour envisager de nouvelles actions de communication plus dynamiques...



APPEL À INITIATIVES CITOYENNES

Deux projets de production citoyenne d'énergies renouvelables sont actuellement accompagnés pour préciser le projet, identifier et mobiliser des associés, analyser le cadre juridique et la gouvernance...

Carmaux : Une coopérative citoyenne de production photovoltaïque.



Ce projet, soutenu par la Ville de Carmaux, vise à prolonger l'engagement de la ville dans sa transition énergétique et écologique, en développant le photovoltaïque sur les toitures privés, dans un cadre coopératif.

Emmaüs : toiture photovoltaïque participatif à Villefranche d'Albigeois



L'association Emmaüs souhaite poursuivre son action « énergétique » à Villefranche d'Albigeois. Après une chaufferie à bois déchiqueté, l'installation de chauffe-eau solaire, l'association souhaite valoriser certaines de ses toitures pour

une production locale d'électricité. Ce projet est intégré dans une réflexion globale de rénovation des bâtiments, avec la volonté d'en faire un projet participatif, ouvert à tous.

Si vous souhaitez développer monter un projet pour faire des économies d'énergie, diminuer les émissions de gaz à effet de serre ou produire une énergie renouvelable, vous pouvez contacter le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides

Julien FRAT au 05.63.36.87.01

VIE D'ÉGLISE

Le village de Sainte Croix fait partie du secteur paroissial "Ste Madeleine et les Saints Apôtres". Le prêtre responsable, Philippe Sènes, est entouré de trois prêtres : Stefano Bovi, Louis Debon, Rufin Abou, d'une équipe d'animation pastorale de laïcs, de personnes relais d'Église.

Accueil paroissial à Albi, 94 Bd Mal Lannes 05.63.60.62.45 : du lundi au vendredi 9h/12h, lundi et mercredi 14h30/18h30.

Permanence catéchétique : mardi et jeudi 14h/18h.

Les messes à Ste Croix sont célébrées le 2^e dimanche de septembre à l'occasion de la fête du village et pour la fête de Toussaint.

Chaque dimanche, les messes sont célébrées

- les 1^{er} et 3^e dimanche du mois à Villeneuve / Vère à 9h30.

- les 2^e et 4^e dimanche à Castelnau de Lévis à 9h30.

Les fêtes religieuses : la veillée de Noël est célébrée à Castelnau de Lévis et à Villeneuve.

Les fêtes de Pâques et Pentecôte sont ou à Castelnau de Lévis ou à Villeneuve. La veillée pascale a lieu à l'église de la Madeleine à Albi. Une messe est dédiée aux défunts du trimestre chaque dernier dimanche du trimestre le plus souvent à Castelnau de Lévis.

En ce qui concerne les sépultures, depuis début septembre 2011, des laïcs désignés par le curé assurent le service des obsèques religieuses les mardis et les jeudis ! Attention ! il ne s'agit surtout pas d'un enterrement civil !

L'Église reste bien vivante chez nous, grâce à l'engagement de tous les croyants ! Des laïcs, relais d'église essaient d'assurer les divers liens entre les prêtres, les personnes et de répondre aux diverses attentes de chacun... Pour le village de Sainte Croix, pour toute demande d'un service. Il est possible de s'adresser à Mme Aline Cancé 05.63.56.82.95.

Il existe aussi sur le village un accompagnement des familles en deuil : Mme Aline Cancé 05.63.56.82.95 et M. Paul Jousset 05.63.56.83.76.

La catéchèse des enfants se fait uniquement à Castelnau de Lévis tous les mardis à la salle paroissiale à la sortie des classes en période scolaire avec Marie-Jeanne Daures 05/63/46/15/83 et Claire Lafon.



Chaque année, à l'occasion de la fête de Noël, une personne de Ste Croix met ses talents à réaliser une crèche provençale dans l'église. Les portes de l'église sont ouvertes à tous ceux qui sont amoureux de ce patrimoine à des dates définies et inscrites sur le parcours des crèches du Ségala carmausin et sur le site de la mairie de Ste Croix. Ce sont toujours des rencontres et des partages très riches et chaleureux.



PARTAGEONS NOS LECTURES À SAINTE-CROIX !

Vous pouvez maintenant utiliser l'armoire à livres de Sainte-Croix qui a été installée à côté de la mairie.

Elle est libre d'accès à tous. Vous pouvez y déposer des livres



en bon état que vous avez lus et aimés mais aussi en prendre pour découvrir de nouveaux univers littéraires. Tous les genres de livres y sont présents :



des polars, des livres de cuisine, des revues, des grands classiques, des livres pour enfants... En flânant autour de l'église, vous pouvez choisir un livre pour le feuilleter assis sur le banc recouvert de jasmin en écoutant le cliquetis de la fontaine et le chant des oiseaux... Pas de feuille de prêt, on peut ramener le livre ou pas, on peut y laisser une petite appréciation sur un bout de papier, un post-it collé sur la porte intérieure... il n'y a plus qu'à ouvrir l'armoire.

EN 2017, L'ADMR A FAIT PEAU NEUVE



En effet, nous avons déménagé dans un local plus adapté, répondant aux critères demandés dans la démarche qualité afin de recevoir nos bénéficiaires dans de bien meilleures conditions. Le local a été inauguré en octobre dernier en présence de nos élus.

L'ADMR de Castelnau de Lévis, Bernac, Sainte-Croix est une association de proximité venant en aide aux personnes dépendantes et qui s'occupe également des familles de toutes générations y compris la garde d'enfants.

Elle fonctionne grâce aux bénévoles et emploie des Aides à Domicile pour venir en aide à tous.

L'accent a été mis en 2017 sur la formation de nos salariés qui deviennent de plus en plus professionnelles afin de s'adapter au plus près des besoins.

Notre vocation reste la même et évolue avec le temps.

LES RENDEZ-VOUS DES CENTRES SOCIAUX DU SÉGALA TARNAIS À PROXIMITÉ DE SAINTE CROIX...

Le Point Relais Emploi Formation (PREF)

Vous recherchez un emploi ou une formation ?

Vous souhaitez changer de métier ou reprendre une activité professionnelle ?

Vous avez besoin de conseils pour y voir plus clair ?

L'animatrice du Point Relais Emploi Formation vous propose un accompagnement personnalisé : conseils sur les différentes démarches à effectuer, aide à la définition d'un projet professionnel, informations sur l'emploi local, accès à la formation... Ne se limitant pas à la sphère strictement professionnelle, elle peut aussi vous accompagner à réfléchir à votre organisation familiale pour préparer votre retour à l'emploi (garde des enfants, déplacements...).

Permanences en libre accès ou sur rendez-vous au :

05.63.56.55.88

1er et 3ème mardi du mois de 14 h à 17 h à la mairie de Cagnac les Mines.

Accompagnement socioprofessionnel des femmes parents

Vous êtes « femme parent isolé » et vous souhaitez reprendre une activité professionnelle, vous former ou encore créer votre entreprise ?



Nous sommes à votre écoute au 10, rue de Sicart Alaman à Castelnau de Lévis. Une permanence est ouverte le mardi matin de 9h à 12h et le vendredi après-midi de 14h à 16h30. Nous répondons au téléphone tous les jours au **06 47 06 42 18** où vous pouvez également laisser un message.



Des formations spécifiques vous sont proposées afin de construire votre projet professionnel et trouver des solutions adaptées à votre situation personnelle. Pendant 6 mois, à raison de deux demi-journées par semaine, nous vous

accompagnons dans votre démarche et nous abordons les questions éducatives, juridiques et d'estime de soi (difficultés de mode de garde, gestion du budget, articulation des temps de vie, élargissement des choix professionnels, confiance en soi...).

Renseignement et inscription auprès de Virginie Firmin au centre social.

Deux demi-journées par semaine durant 6 mois (hors mercredi et vacances scolaires), à Albi ou à Carmaux.

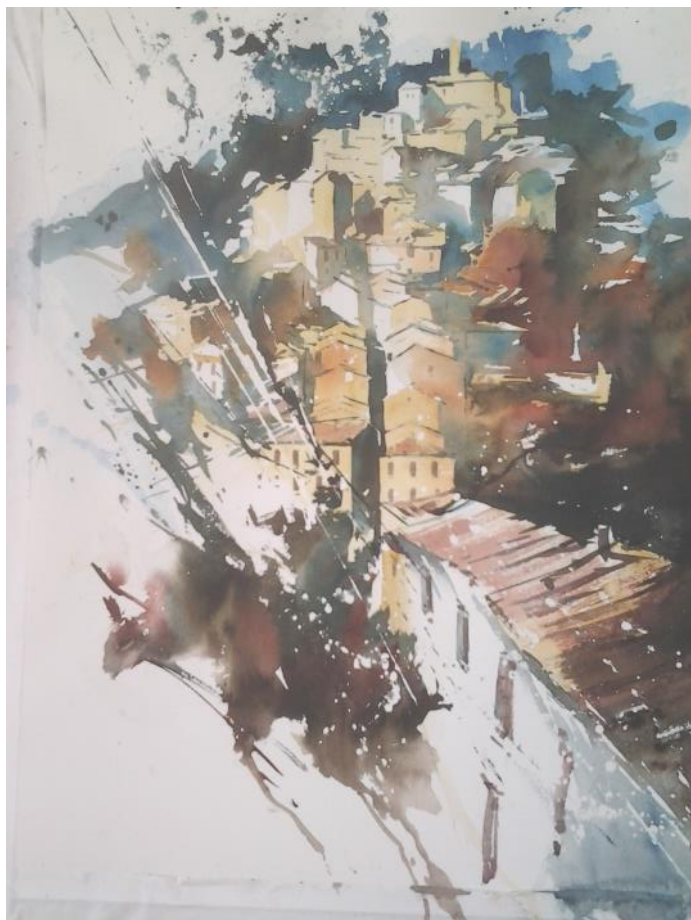


Association des centres sociaux du Ségala Tarnais
6, chemin de Musac - 81350 Valdériès
05.63.56.55.88 / accueil@cs-segalatarnais.org
www.cs-segalatarnais.org
www.facebook.com/cssegalatarnais

ASSOCIATION D'EAU ET D'OCRE

L'année 2017 se termine et au seuil de l'année 2018, l'association d'Eau et d'Ocre est toujours aussi heureuse d'organiser des stages uniquement d'aquarelle de qualité.

Comme les années précédentes, l'association d'Eau et d'Ocre organise des journées avec Reine-Marie PINCHON et



Aquarelles de Gilles COUTAL



Gilles COUTAL, tous les deux sociétaires de la société française d'aquarelle. Tous les mois, 2 journées sont animées par ces deux artistes peintre. Cette année 2018, au mois de février sera organisée une sortie de 2 jours dans les Pyrénées orientales pour aller peindre les amandiers en fleurs. Ces deux journées seront animées par Reine-Marie PINCHON.

Au mois d'Avril, c'est Marc FOLLY qui sera à Sainte-Croix pour deux journées d'aquarelle. Cette année se clôturera par une exposition à l'église Saint-Gilles à AMBIALET.

L'association D'Eau et D'Ocre vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne année 2018.

Mme FRANCISCO Roselyne
Présidente de l'association
tel: 05-63-53-27-80



ASSOCIATIONS DES CHASSEURS DE STE-CROIX

Le Président Francis GUITTARD, les membres du bureau et les chasseurs de la commune de Sainte-Croix vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

Nous vous donnons rendez-vous le premier samedi du mois de mars 2018 pour partager notre repas gastronomique et convivial.



Mais non, je ne suis pas un braconnier !
Le fusil, c'est un cadeau !



Cette histoire pour commencer 2018 avec le sourire !

C'est l'histoire d'un Parisien invité à chasser sur la commune de Sainte-Croix. Il s'est levé très tôt, il a marché toute la matinée et est sur le point de rentrer bredouille. Soudain, il aperçoit une perdrix en vol. Il la vise, la touche et la voilà qui tombe plus loin dans la cour d'une ferme de Larroque.

Prudemment, le chasseur rentre dans la ferme. Le fermier sort et lui demande pourquoi il entre ainsi dans une propriété privée.

Le Parisien lui explique alors toute l'histoire, il désire simplement récupérer sa perdrix. Le fermier répond que comme elle est chez lui, il entend bien la garder.

Le pauvre Parisien insiste, c'est la seule pièce qu'il a réussi à avoir dans toute la matinée.

Le fermier lui propose alors un jeu : à tour de rôle, ils vont se donner un coup de pied dans les parties intimes et le premier qui arrête a perdu.

Pour le Parisien, c'est à prendre ou à laisser, il accepte donc.

Le fermier commence et lui donne un coup terrible avec ses gros sabots.

Après avoir retrouvé ses esprits, le Parisien se prépare à son tour, lorsque le fermier, tout content, lui dit :

C'est bon, tu as gagné !

Vos amis chasseurs

TRAVAIL DE RÉFLEXION AVEC LE CENTRE SOCIAL DU SÉGALA TARNAIS

A la demande de la Mairie, le Centre social a organisé des réunions de travail entre St-Cruciens afin de créer des échanges d'idées sur des activités qui pourraient voir le jour sur notre commune. Cela a commencé par des jeux de rencontre puis un travail de tri et d'association d'idées pour faire émerger des projets possibles pouvant être portés par les participants. Multiples idées ont été débattues : café associatif, groupes de jeux divers, jardins familiaux... Des actions s'en sont suivies pour faire prendre vie aux idées : jeux en bois et



auberge espagnole, soirée pétanque et camion pizza (présence du camion « La parenthèse gourmande ») mais aussi soirée conviviale avec le groupe de travail sur les jardins. Les réflexions sont toujours en cours et tout habitant de la commune peut venir y prendre part à tout moment. Les activités jeux reviennent à l'occasion d'une soirée organisée le 9 février 2018. Les activités jardinage vont être concrètement réalisées grâce à l'aménagement de terrains par la Commune et l'énergie créative des participants. Cette action, à l'initiative de la Mairie, a pour objectif de développer des activités qui pourraient compléter celles déjà présentes sur notre commune et de permettre à des St-Cruciens d'exprimer et de réaliser des projets collectifs.

JARDINS

Lors des réunions de cet été accompagnées par le centre social de la communauté de communes, certains habitants de la commune ont émis le souhait de pouvoir jardiner.

De même, les instituteurs de l'école de Sainte Croix ont monté un projet éducatif autour des plantes et du jardin.

Le petit groupe a donc décidé de lancer une enquête auprès de tous les habitants de Sainte Croix afin d'identifier de nouveaux « jardiniers en Herbe ». Neuf personnes ont répondu être intéressées soit par une parcelle individuelle soit par la participation à un jardin collectif ou partagé.

Nous nous sommes retrouvés début octobre afin de faire connaissance et d'échanger sur les attentes de chacun. Les idées de travail en groupe, d'échange de connaissance, de pratiques, d'entraide semblent être des valeurs communes. Il ne reste plus qu'à s'organiser.

Nous avons identifié nos premiers besoins.

La mairie disposant d'un grand terrain à proximité du lotissement, le conseil municipal serait favorable à la création de jardins associatifs.



Une rencontre est donc envisagée avec le conseil municipal afin de préciser les conditions dans lesquelles le dessin pourrait voir le jour. Devant la volonté de celui-ci pour que le projet aboutisse, nous décidons donc début novembre de nous lancer.

Nous fonctionnerons sous forme d'association ouverte à tous les habitants de la commune avec un souci permanent d'échange et de convivialité.

Aujourd'hui l'association est en cours de constitution, le terrain est délimité, les premières parcelles ont été attribuées et les allées aménagées.

Les premiers plans d'aménagement de la parcelle collective ont vu le jour, une grande place est donnée au projet d'école, une autre aux essais, l'autre aux plantes aromatiques, et enfin à vos idées.

Tout le monde attend l'arrivée des beaux jours pour voir les premières levées de belles plantes et surtout de bons moments de convivialité passés autour de celle-ci.

Ce petit groupe très motivé ne demande qu'à s'étoffer, venez nous rejoindre pour participer avec nous à ce projet qui demande qu'à prendre vie. Sans engagement, vous pouvez vous renseigner et voir peut-être quelle part vous pourriez apporter à ce jardin en cours de création.

Nous sommes persuadés que le printemps va permettre à plusieurs personnes de pousser leur curiosité et franchir le pas pour venir nous retrouver. Nous vous attendons nombreux, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Les futurs jardiniers

ASSOCIATION EXPRESSIONS SAINT-CRUCIENNES



Toujours aussi présente sur notre Commune, l'Association Expressions Saint-Cruciennes évolue et rassemble dorénavant un grand nombre d'adhérents tant de Sainte-Croix que de Communes avoisinantes.

Pour cela, l'Association s'est adaptée et organisée au gré des vœux exprimés lors d'assemblées générales : une alternance entre rencontres musicales, culturelles, conférence patrimoniale et activités sportives.

Ainsi en 2017, nous avons accueilli des groupes musicaux de notre Commune : le groupe "Elk River" avec Jean-Pierre Fonvieille pour une soirée "Old-time music" ; Marc Laborie, alias « Djilimoon », qui a interprété, accompagné de sa guitare, des chansons originales emplies d'amour... Concerts suivis d'un repas préparé par notre fidèle cuisinière.

En juin, notre halle de Sainte-Croix a résonné une fois encore avec nos jeunes musiciens: le talentueux trio « Get Out » et leur rock endiablé ; « Les Ephémères », la brochette 100% cru local de Sainte-Croix; le groupe rock/pop. « Cocktails » avec Frédéric Trouche ... Tous ont animé avec passion cette soirée jusque tard dans la nuit...

En septembre, la météo ne nous a certes pas gâtés, mais cela n'a pas empêché la démonstration de Hip-hop, le spectacle des majorettes, le récital de Sylviane Blanquart, ... et n'a surtout pas perturbé les amateurs de "moules/frites" suivi le lendemain par un super cochon grillé à la broche, reprenant ainsi les coutumes des anciens de la Commune.

Dans le cadre de notre partenariat avec la Scène Nationale d'Albi, nous avons accueilli « le Trio Daltin » en mai et partagé un apéritif « barbecue ». De plus, certains saint-cruciens continuent de se retrouver lors de spectacles à Albi.



Notre partenariat avec l'A.D.D.A s'intensifie : le concert vocal des « Jeunes du Conservatoire » et les 3 chorales ont attiré un public nombreux. L'église est trop « petite » !

Sur le plan artistique, l'atelier avec Bernard Sudre continue une fois par mois.

En janvier, nous avons découvert les coulisses du Tarn Libre lors d'une visite organisée des locaux et apprécié l'histoire de cet hebdomadaire.

C'est un dimanche que des artistes saint-cruciens étaient à l'honneur avec des poésies de Bernard Sudre, des histoires contées par David Orchard, un récit et une BD mis en voix par Marcelle Lecouls.

Sur le plan découverte, nous avons organisé une journée à Rodez : visite du musée Fenaille le matin, repas convivial au restaurant, visite guidée l'après-midi du musée Soulages puis de la cathédrale où nous avons admiré les nouvelles verrières/vitraux conçus par Stéphane Belzère.

Enfin l'Association a, de sa propre initiative, organisé la conférence sur le modillon de Sainte-Croix dans le cadre des journées du patrimoine (cf. article dans le journal).

Sur le plan sportif, nous continuons à nous retrouver les mardis matins pour un cours de yoga. Egalement nos ami(es) se « réveillent » : pour preuve l'engouement de la marche hebdomadaire : 3 à 4 personnes au départ ; maintenant, nous sommes parfois 14. A cet égard, rappelons que cette rencontre à but non lucratif est ouverte à tous et à toutes : départ de la halle à 14h15 l'hiver et à 9h15 l'été. Aucune obligation de participation régulière, aucune participation financière requise et décision commune du trajet au moment du départ.



La randonnée du 8 mai du « Sentier des côteaux » autour de Cestayrols avec la visite de la chapelle de Roumanou et le partage du pique-nique a connu elle aussi un vif succès.

De cet esprit, sportivement partagé, est né l'idée d'une sortie de 3 jours hors de nos frontières. Nous avons ainsi "covoituré" pour un rassemblement à Gruissan (proche de Narbonne). Les quelques 21 participants ont grimpé, crapahuté, pique-niqué dans le massif de la Clape et ont joyeusement apprécié les repas de fruits de mer. Toujours, dans cette bonne entente, la visite de l'abbaye de Fontfroide et de ses jardins a clôturé cette escapade chaleureuse. A la demande unanime, ce type de sortie sera reconduit, et, bien sûr, ouvert à tous les sportifs ou amateurs de sites culturels.

Pour 2018, les idées ne manquent pas et les bénévoles seront toujours au rendez-vous pour vous rencontrer et animer vos soirées.

RENSEIGNEMENTS - CONTACTS

CLAUDIE BRU - Présidente - "La Salamandrié" 05.63.56.82.81

bruclaudie@wanadoo.fr

GENEVIÈVE MINOT - Trésorière - "La Druilhé" 05.63.53.09.39

Vous pouvez nous soutenir en prenant la carte d'adhérent et/ou en achetant la carte postale de notre village éditée par l'association.

Si vous souhaitez recevoir les informations de nos activités, nous vous remercions vivement de nous communiquer vos coordonnées d'adresses e-mail, sachant que nous respectons les obligations et recommandations des autorités, conformément aux dispositions de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

A bientôt de vous rencontrer et de partager l'esprit de l'Association.

Prochains rendez-vous :

Jeudi 17 janvier : 20h30 : Assemblée Générale

Samedi 13 janvier : 20h30 : théâtre avec Scène Nationale : « G.R.A.I.N »

Février : atelier décoration

Dimanche 25 mars : concert vocal Jeunes du Conservatoire

Mai : randonnée autour de Sainte-Croix

Samedi 23 juin : Fête de la Musique

8 et 9 septembre : Week-end Festif

Octobre : 3 jours de randonnée massif de la Clape et visite culturelle...



Carte postale de Ste Croix éditée par l'association.

PATRIMOINE

Des opérations de déblaiement du clocher de l'église Saint-Benoît de Sainte-Croix ont conduit à la découverte fortuite d'un modillon (un modillon est un élément d'architecture qui sert à soutenir une corniche, un avant-toit ou un balcon). L'association « Expressions Saint-Cruciennes » a souhaité découvrir son origine et son histoire.

Dans le cadre des « Journées du Patrimoine », Cédric Trouche-Marty - responsable adjoint de la conservation des fonds diocésains d'archives d'Albi - est venu bénévolement nous en parler. Plus de 50 personnes ont pu ainsi écouter ce passionné et passionnant conférencier nous dévoiler la naissance de notre village.

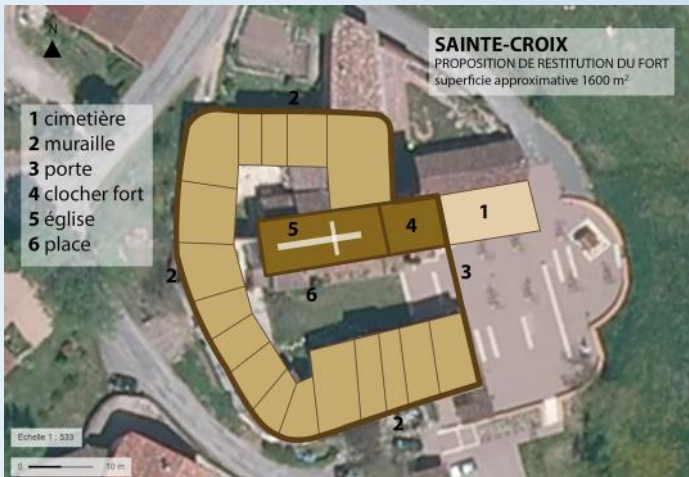
Cédric Trouche-Marty a rédigé un résumé de son intervention pour notre journal communal mais vous trouverez ses articles plus détaillés dans les revues : « Archéologie tarnaise, numéro 17 » et « Revue du Tarn, automne 2016, numéro 243 »



QUELQUES ASPECTS DE L'HISTOIRE MÉDIÉVALE DE SAINTE-CROIX

LA SAUVETÉ ECCLÉSIALE (XII^e SIÈCLE).

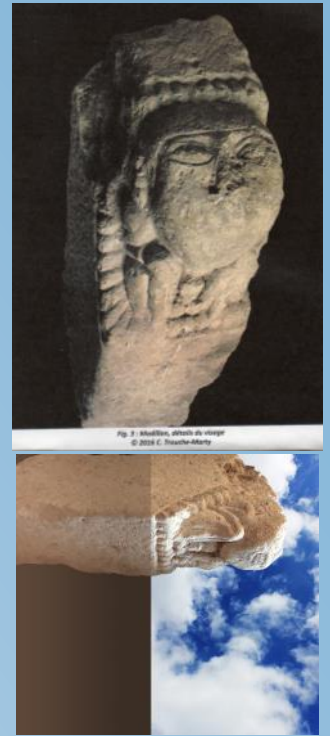
C'est au XII^e siècle que la localité émerge dans les textes sous la forme d'une sauveté ecclésiastique. La sauveté est une fondation, principalement mise en place dans le cadre du droit d'asile que renforcent les conciles méridionaux du XI^e siècle, définissant un territoire où l'immunité de l'individu ne saurait être violée faute de se voir frappé d'anathème. En 1144, Rigaldus, évêque d'Albi, règle les différends qui opposent le chapitre de Sainte-Cécile à l'église cathédrale du Puy-en-Velay, tous deux détenteurs de la dîme de la paroisse. Ce règlement, approuvé par les seigneurs laïques du lieu, Guillaume Odalric et Ermengarde sa femme, prévoit que le prêtre qui desservira l'*emunitatem* (la sauveté) fondée *in parochialis de Sanctae Crucis* (paroisse de Sainte-Croix) partagera les revenus de cette église avec le curé primitif de la paroisse, que les habitants de la sauveté se rendront à l'église paroissiale la veille de quatre grandes fêtes, et que si quelque étranger, chevalier ou paysan, veut être enterré dans l'église nouvelle le curé de Sainte-Croix présidera aux funérailles.



Du point de vue juridique le village de Sainte-Croix dépend de la seigneurie de Castelnaud-de-Lévis dont un des seigneurs, Sicard Alaman, dit posséder au XIII^e siècle un morceau de la vraie croix

LE MODILLON ROMAN.

En 1144 l'église Saint-Benoît de Sainte-Croix est qualifiée dans l'acte de « nouvelle » par le scribe, fraîchement construite ou reconstruite. Cette indication permet d'attribuer sans trop d'hésitations la réalisation d'un modillon récemment découvert à la première moitié du XII^e siècle. Originellement fiché à l'horizontale dans le mur de l'abside, le modillon représente un homme en érection. Cette représentation ithyphallique intervient dans un contexte de dénonciation du péché de luxure. Ici associée à la monstration du phallus, l'ostentation d'une dentition féroce s'apparentant à des crocs de fauve rugissant derrière des babines retroussées n'est pas sans évoquer l'avidité. Autrement dit aux appétits sexuels excessifs du concupiscent se mêlent les appétits voraces du glouton. Des fragments de corniches romanes, réutilisés dans les structures de soutènement des planchers du clocher, sont par ailleurs vraisemblablement issus de la même église romane primitive que le modillon. Généralement ornés d'un décor de coquilles, ils sont à mettre en lien avec la *via podiensis* reliant Notre-Dame du Puy-en-Velay à Saint-Jacques de Compostelle.



LES FORTIFICATIONS COLLECTIVES (XIV^e SIÈCLE).

C'est vraisemblablement la fondation d'une sauveté, lieu originellement conçu ouvert, qui explique l'autorisation de 1363, deux décennies seulement après le début de la guerre de Cent ans, donnée aux habitants de Sainte-Croix de construire un fort, sans préjudice toutefois de la garde qu'ils doivent à Castelnaud-de-Lévis. La création d'un fort communautaire d'environ 1600 m² entraîne une restructuration globale du parcellaire villageois ainsi que de profondes transformations de l'église Saint-Benoît de Sainte-Croix autour de laquelle s'articule le réduit collectif. Le clocher est notamment réaménagé pour le refuge temporaire des populations paysannes et les chanoines y établissent des logements qu'ils donnent à bail. Il était au moins divisé en trois salles (peut-être quatre puisqu'il a été arasé au début du XX^e siècle), ce que laissent deviner les renforcements laissés dans les parois par les poutres des anciens planchers. Toujours à l'intérieur le mur septentrional conserve les alvéoles des poutres de soutènement d'un escalier de bois permettant l'accès aux étages supérieurs. La partie sommitale comprenait en outre une ceinture de mâchicoulis. Enfin, des sorties latérales (façades méridionale et septentrionale) donnaient accès à des aménagements défensifs en bois, sans nul doute s'agissait-il de bretèches ou bien peut-être d'une galerie extérieure charpentée. Le village est quant à lui désormais protégé par une muraille collective formée par l'accolement systématique des maisons les unes aux autres. Elle est percée d'une unique porte aujourd'hui disparue.

Cédric Trouche-Marty